



Reflets d'Achères-la-Forêt

n°48



**Éco-pâturage :
bienvenue à nos moutons !**

VIE DÉMOCRATIQUE

Votre nouveau
conseil municipal
p. 4

BUDGET

Comprendre le budget
communal
p. 6

LOISIRS ET CULTURE

Octobre rose,
3e édition
p. 15



Chères Achéroises, chers Achérois,

Notre village traverse actuellement une immense tragédie. En quelques heures à peine, les flammes ont dévoré une partie de ce qui fait l'âme et l'identité d'Achères-la-Forêt. Voir le massif des Trois Pignons ravagé, constater cette faune, cette flore et cet écosystème si précieux disparaître sous nos yeux, a plongé notre village dans une profonde sidération. Cette blessure, nous la portons tous ensemble, et je tiens à m'associer personnellement à la profonde tristesse de chacun d'entre vous.

Face à cet acte criminel, sachez que la municipalité engage une procédure judiciaire contre les incendiaires : nous ne laisserons pas l'irresponsabilité détruire notre patrimoine sans agir.

Au milieu de cette crise, une solidarité incroyable s'est mise en place.

Je veux d'abord vous dire ma fierté face à votre attitude. Merci pour votre calme exemplaire, votre compréhension et la confiance que vous avez accordée à l'équipe municipale dans la gestion de cette urgence. Dès l'ouverture de notre centre d'accueil, votre générosité a été immédiate. Qu'il s'agisse d'ouvrir vos portes pour héberger des voisins ou de donner des denrées alimentaires, vous avez fait preuve d'un élan d'humanité remarquable. À nos côtés, la Croix-Rouge française a assuré une présence incroyable et profondément rassurante. Un immense merci à eux, ainsi qu'aux sapeurs-pompiers et aux forces de l'ordre qui ont lutté et qui continuent de lutter sans relâche pour nous protéger. Grâce à leur travail et leur engagement, aucune de nos habitations n'a été touchée, et aucun Achérois blessé. Cette épreuve a également mis en lumière un engagement exceptionnel du monde agricole. Dès la première heure, au détriment de leur propre travail, les agriculteurs sont venus de tout le département. Sur le front, ils ont transporté de l'eau dans leurs cuves, déchaumé les terres pour stopper la propagation du feu, et créé des piscines d'eau pour alimenter les hélicoptères. Leur courage a été décisif. Pour les soutenir, une cagnotte solidaire a été lancée en mairie et l'intégralité des fonds leur sera reversée.

Je tiens également à remercier l'ensemble des élus pour leur présence à nos côtés. La Présidente de notre Région Valérie Pécresse, le Président du Département Jean-François Parigi, le Préfet Pierre Ory et le Sous-Préfet Yannis Bouzar, le Député Frédéric Valletoux, le Président de notre agglomération Pascal Gouhoury ainsi que tous les maires des communes voisines et leurs habitants. Leur présence à nos côtés et leur aide logistique ont été un soutien inestimable.

Achères-la-Forêt a été touchée, mais Achères-la-Forêt est restée debout. Ensemble, nous panserons les plaies de notre forêt et nous reconstruirons l'avenir de notre si beau village. Comptez sur l'engagement de notre équipe municipale.

Prenez soin de vous et de vos proches. Je vous souhaite un bel été !

Vanessa PIEL
Maire d'Achères-la-Forêt

- P. 3 EN BREF
- P. 4 VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL
- P. 8 RETOUR EN IMAGES
- P. 11 ENVIRONNEMENT
- P. 12 CADRE DE VIE ET URBANISME
- P. 14 JEUNESSE
- P. 15 LOISIRS ET CULTURE
- P. 16 VIE ASSOCIATIVE
- P. 19 VIE LOCALE



Mairie - 58 rue du Closeau - 77760 ACHÈRES-LA-FORÊT
Ouvverte tous les jours sauf le mercredi et le dimanche, de
8h30 à 12h et le vendredi de 14h à 17h.
Tel : 01 64 24 40 11 - Mail : acheres.la.foret@orange.fr

Reflets d'Achères-la-Forêt, magazine municipal n°48
Directeur de la publication : Vanessa Piel
Rédaction : commission communication
Photos : conseil municipal sauf mentions particulières
Imprimé en 650 exemplaires par Imprilith, Pringy (77)



[achereslaforet77](https://www.facebook.com/achereslaforet77)



www.achereslaforet.com



EN BREF

Végétalisation du cimetière

Après la plantation de plantes vivaces en mars, la mairie a procédé à l'enherbement d'une partie du cimetière, afin d'apporter de la fraîcheur, créer un refuge pour la biodiversité et faciliter l'entretien. Des améliorations seront apportées à l'automne. Une mise au vert réalisée grâce au soutien technique et financier du Parc naturel régional du Gâtinais français.



Rappel des règles de bien vivre ensemble pour les particuliers



JE BAISSE LE SON

Les travaux de bricolage ou jardinage, sources de bruit, sont autorisés uniquement :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Après 22h, les bruits sont considérés comme du tapage nocturne et sont donc formellement interdits (musique, discussions fortes, travaux privés...).

Nouveau food truck : la cuisine créole à portée de main

Depuis mi-juin, Stéphanie vous accueille et vous fait découvrir une nouvelle offre de restauration rapide, *Épices et Délices*, tous les lundis soir de 18h30 à 22h, place de la Mairie. Au menu, de délicieuses saveurs créoles : bowls avec option veggie, du Bissap, des croque délices (pomme de terre, patate douce, viande hachée, cheddar)... et bien d'autres spécialités à découvrir !



Forfait Imagine R : une aide de la CAPF pour les lycéens



La Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau accorde une aide financière de 79 € sur le forfait Imagine R scolaire, en plus de celle de la Région IDF. Elle s'adresse aux lycéens (ou élèves en CAP/BEP) des 26 communes.

- Première demande : les dossiers sont à retirer en mairie, au siège de la communauté d'agglomération (Samois-sur-Seine) ou à la gare de Fontainebleau-Avon.
- Renouvellement : le formulaire est envoyé directement à domicile.

16 ans et plus ? Pensez au recensement !

Cette démarche est obligatoire et doit être effectuée dans les trois mois suivant votre anniversaire.

- Pourquoi ? L'attestation est indispensable pour vous inscrire aux examens (Bac, CAP, permis de conduire) et déclenche l'inscription sur les listes électorales à votre majorité.
- Où ? À la mairie ou sur le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)



VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



De g. à dr. : H. de Finance, G. Poitou, L. Salingrod, J. Pedel, V. Piel, T. Couvignou, E. Bertée, P. Lozé, S. Lejal, J-P. Martin, F. Cotté, C. Maillard, P. Perrin, E. Macaux, P. Guillemet



Vanessa PIEL, maire

* Énergies achéroises

L'équipe Énergies achéroises, portée par Vanessa PIEL, a obtenu 12 sièges.

Vanessa PIEL, maire
Estelle BERTÉE, 1re adjointe
Hugues DE FINANCE, 2e adjoint
Laëtitia SALINGROD, 3e adjointe
Caroline MAILLARD et Sandra LEJAL, conseillères municipales déléguées
Jean-Philippe MARTIN, Jérémie PEDEL, Guislain POITAU, Patrice LOZÉ, Fabienne COTTÉ et Thierry COUVIGNOU, conseillers municipaux.

* Agir pour vous, avec vous

L'équipe Agir pour vous, avec vous, portée par Pascal PERRIN, a obtenu 3 sièges.

Pascal PERRIN, Élisabeth MACAUX, Philippe GUILLEMET, conseillers municipaux.

Dialogue, transparence et écoute

Élu il y a un peu plus de 3 mois, le nouveau conseil municipal s'est mis en action dès le lendemain des élections. Les projets déjà engagés se poursuivent, d'autres sont en cours de réflexion.

Avec deux objectifs clairs : le sens du service public et l'intérêt collectif.

Nous souhaitons, pour ce nouveau mandat, renforcer le dialogue, la transparence et l'implication des Achéroises et Achérois dans les projets. C'est pourquoi nous poursuivons les commissions communales ouvertes, avec la volonté d'améliorer leur fonctionnement et leur efficacité. Vous en trouverez le détail sur la page suivante.

Porter la voix d'Achères au-delà du village

En plus des délégations et commissions communales, vos élus siègent également dans de nombreuses instances extra communales :

- Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF),
- Parc Naturel régional du Gâtinais français (PNRGF)
- Syndicat des Ordures Ménagères (SMICTOM),
- Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM)
- Conservatoire du Gâtinais
- Syndicat du Collège
- Syndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare aux Évées et de leurs Affluents (SEMEA)

Cette présence assidue permet à Achères d'être au centre des débats, de défendre nos spécificités rurales et de peser sur les décisions majeures qui impactent directement notre quotidien (PLUi, transports, gestion des déchets, environnement et transition écologique).

Pour structurer les projets et répondre efficacement aux besoins du quotidien, le conseil municipal se répartit en différentes commissions spécialisées, animées par un vice-président. Cinq d'entre elles sont ouvertes aux Achérois(e)s non-élu(e)s afin de leur permettre de s'impliquer dans la vie du village. En plus de celles présentées ci-dessous, l'ensemble des élus siègent dans deux commissions : Finances et Personnel communal.

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Caroline Maillard
vice-présidente

Ses missions : propose et étudie des actions dans les domaines de la protection et de la valorisation de l'environnement, de la biodiversité et des milieux naturels. Travaille également sur les sujets liés aux économies d'énergie et à la transition écologique.

SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET JEUNESSE



Jérémy Pedel
vice-président

Ses missions : définit des projets, actions, opérations afin d'améliorer la qualité de vie des enfants. Veille au bon fonctionnement des services scolaires et périscolaires, et les adapte aux besoins des familles. Accompagne les projets et initiatives liés à la jeunesse.

TRAVAUX, VOIRIE ET SÉCURITÉ



Thierry Couvignou
vice-président

Ses missions : supervise l'ensemble des travaux du village (voirie, bâtiments communaux...), est en charge de la sécurité du village (routière, piétonne, etc.), veille à l'entretien et à la mise aux normes (sécurité-incendie, accessibilité) des bâtiments communaux. Assure le suivi des chantiers de travaux en lien avec les maîtres d'œuvre.

ENVIE DE REJOINDRE UNE COMMISSION ? IL N'EST PAS TROP TARD !

Lors de l'apéro forum commissions ouvertes en mai, nous avons reçu 14 candidatures. Ce forum faisait suite à une réunion bilan afin de recueillir le retour d'expériences des élus et membres des commissions ouvertes du précédent mandat.

Si vous avez manqué ces moments de rencontres, vous pouvez encore rejoindre les commissions ouvertes ! Formulaire téléchargeable sur le site de la mairie ou à retrouver en mairie.

URBANISME



Sandra Lejal
vice-présidente

Ses missions : étudie et instruit les différentes demandes d'urbanisme déposées en mairie (permis de construire, déclarations préalables...). Pilote des projets d'amélioration du cadre de vie dans le village, la protection de son identité et de la qualité de ses aménagements et de la préservation de son unité paysagère.

LOISIRS ET CULTURE



Laëtitia Salingrod
vice-présidente

Ses missions : porte des projets afin d'animer la vie de village et propose des moments de rassemblement, de convivialité et des projets intergénérationnels dans différents domaines. Développe l'action culturelle ainsi que l'animation de la bibliothèque.

COMMUNICATION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Estelle Bertée
vice-présidente

Ses missions : veille à la transversalité et à la transparence de l'information dans la commune, informe sur les projets en cours ou à venir, relaie les informations locales ou territoriales.

VIE ASSOCIATIVE



Fabienne Cotté
vice-présidente

Ses missions : renforce les liens avec les associations, développe le tissu associatif. Accompagne les associations dans leurs projets et les facilite.

Le Budget municipal

Le budget 2026 a été élaboré par un groupe de travail restreint, composé d'élus et de la Secrétaire générale, puis débattu en Commission Finances qui réunit tous les élus et enfin, voté au Conseil municipal du 17 avril 2026. Le suivi du budget -avancement des dépenses et recettes, gestion des imprévus- est assuré par ce groupe de travail se réunissant tous les deux mois, ou plus selon les besoins.

1 173 100 €

Total des dépenses de fonctionnement
et d'investissement

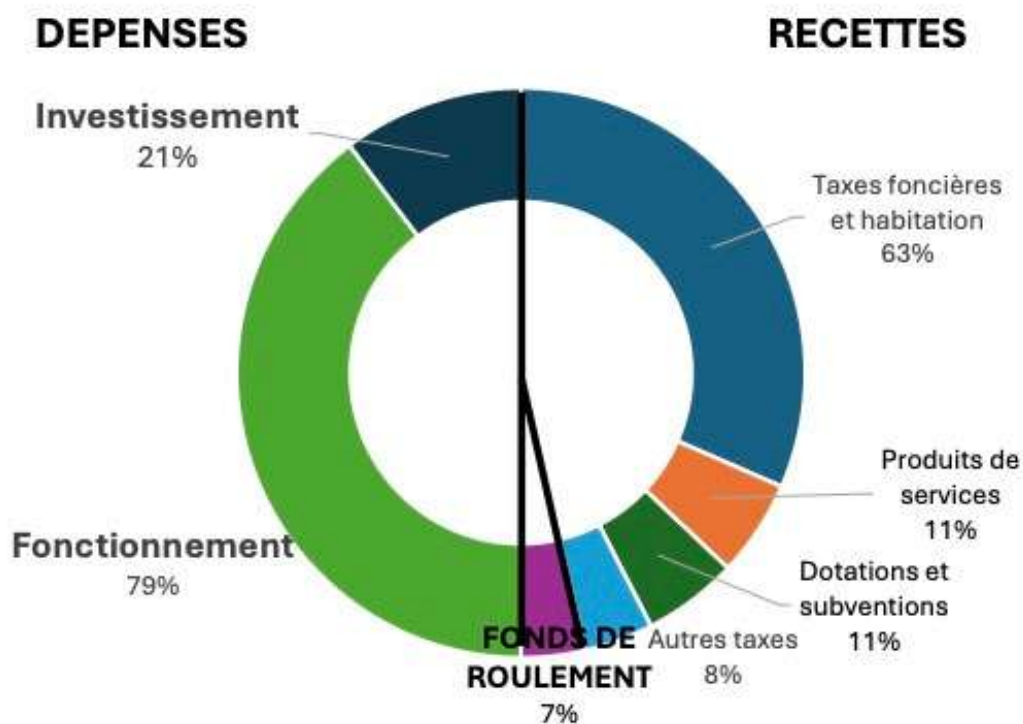
931 400 €

Dépenses de fonctionnement

241 700 €

Dépenses d'investissement

Financées par les recettes de fonctionnement (1.034.800 €), des subventions et taxes spécifiques aux investissements (53.900 €) et l'utilisation d'une partie du fonds de roulement (84.400 €)



Un point sur...

la situation financière

ENDETTEMENT À FIN 2026 : 294.000 €

Ratio de désendettement de 2,79 années (5,23 en 2022)

FONDS DE ROULEMENT PREVISIONNEL FIN 2026 :

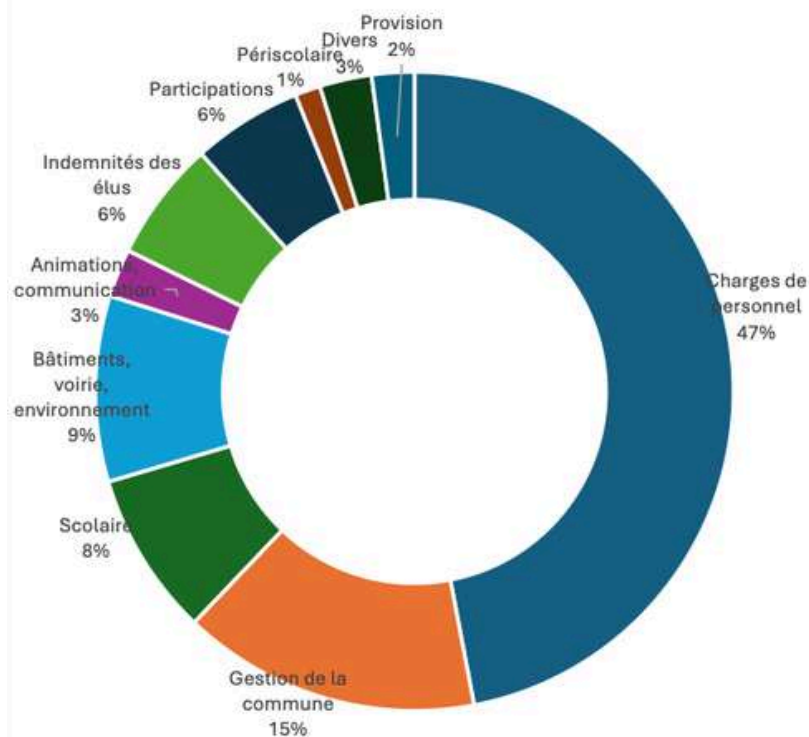
503.800 €

Ce niveau de disponibilités est nécessaire pour :

- Couvrir les besoins de trésorerie au cours de l'année,
- Faire face à des dépenses exceptionnelles imprévues,
- Disposer d'une réserve de fonds propres pour engager les importants travaux à venir de rénovation énergétique de l'école et de la mairie.

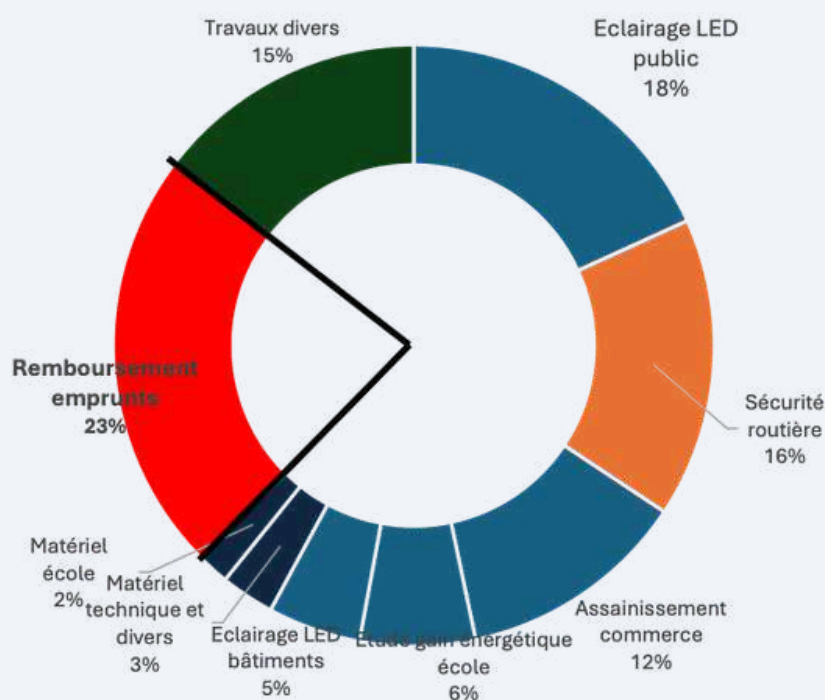
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées essentiellement par les charges de personnel (436.900€), les frais de gestion : énergie, fournitures, assurances,... (140.600€), les coûts d'entretien des bâtiments, de la voirie, des espaces verts (87.400€)



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Après remboursement des emprunts contractés pour la rénovation de l'église et l'enfouissement de réseaux (55.400 €), les principaux projets prévus concernent l'équipement d'une partie de l'éclairage public en LED (40.000 €), l'amélioration de la sécurité routière (39.000 €) et la remise aux normes de l'assainissement du restaurant (29.900 €). Toutes ces dépenses ont le soutien de subventions.



RÉUNION PUBLIQUE

Les finances de notre commune expliquées

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne municipale, nous avons le plaisir de vous inviter à une réunion publique dédiée à la présentation des finances de notre commune.

Ce rendez-vous sera un moment privilégié pour comprendre en toute transparence le fonctionnement de notre budget, la répartition de nos ressources et, surtout, notre capacité à investir dans les projets d'avenir. Venez vous informer et échanger avec vos élus.

Mardi 13 octobre
19h30
Salle du Conseil municipal

RETOUR EN IMAGES



Les jeunes réunis pour une soirée festive

La Fête des Jeunes est devenue un incontournable dans l'agenda municipal ! Nouveauté cette année, les Achérois pouvaient venir accompagnés d'un copain non-Achérois. 45 jeunes ont répondu à l'invitation !

Un Salon des Arts "Haut en couleurs" !



Fin mars, près de 250 visiteurs ont poussé les portes de la Ruche de Candy pour admirer les 120 œuvres exposées par 30 artistes talentueux. 6 prix ont été remis lors de l'exposition. Les élèves de l'école des Vaublas ont pu bénéficier d'une visite en avant-première pour contempler les œuvres exposées y compris les créations de leurs propres classes et échanger de vive voix avec les artistes.

Rendez-vous en page 15 pour choisir le prochain thème !



Un moment partagé avec nos aînés

56 aîné(e)s achérois(e)s ont répondu présents à l'invitation du conseil municipal pour le traditionnel banquet des aînés.

Les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur : Mme Yvonne Theulier, 95 ans et M. Charles Demangeat, 101 ans. Quelle belle histoire de vie !

RETOUR EN IMAGES

Saint-Jean, une belle édition sous le soleil !



Nous tenons à remercier tous les **bénévoles** qui ont permis l'organisation de cette fête !

Nos remerciements chaleureux aux **associations** qui se sont impliquées pour proposer des animations et des démonstrations l'après-midi : des moments très appréciés !

Félicitations à la **Classe Orchestre Blanche de Castille**, présente chaque année, qui nous impressionne chaque année !

Merci au **Gahlyon** qui a proposé le cochon grillé, dont le retour était fort attendu !

Merci aux **Jeunes Sapeurs-Pompiers** pour leur gestion du stand des jeux gonflables.

Cette année, nous avons innové avec la **Batucada** pour accompagner la retraite aux flambeaux et face aux retours très positifs, nous gardons l'idée pour l'année prochaine !

Une visite à Chomo, pour célébrer l'inscription aux Monuments historiques

Début juillet, notre maire Vanessa Piel a convié le sous-préfet et les élus des communes voisines à découvrir le village d'artistes pré-ludien de Chomo, récemment inscrit aux Monuments Historiques. Véritable œuvre d'art à ciel ouvert, ce lieu insolite retrace la vie de cet artiste reclus et parfois incompris. Un patrimoine unique à découvrir absolument, le site ouvrant régulièrement ses portes au public pour des visites !

Merci à l'association pour l'accueil !



RETOUR EN IMAGES

8 mai : réunis dans le souvenir



Achèroises et Achèrois, anciens combattants, familles, Jeunes Sapeurs-Pompiers et Gendarmes du Poste à cheval se sont réunis nombreux pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour préserver nos libertés. Un hommage leur a été rendu au Monument aux Morts, après un dépôt de fleurs symbolique au cimetière pour celles et ceux morts au cours des deux guerres.



Nos Jeunes Sapeurs-Pompiers à l'honneur



Bravo aux Jeunes sapeurs-pompiers de la Caserne de La Chapelle-la-Reine mis à l'honneur lors de la cérémonie du 14 juillet organisée par la commune de La Chapelle-la-Reine.

Parmi eux, des Achèrois à qui nous adressons toutes nos félicitations et nos remerciements pour leur engagement et leur dévouement.



Et si vous deveniez Porte drapeau ?



Nous avons à cœur de continuer à honorer la mémoire de nos soldats, de préserver notre histoire et de perpétuer la noble mission des porte-drapeaux.

Dans cette démarche, la mairie souhaite accompagner les personnes désireuses de s'engager en tant que porte-drapeau. À ce titre, elle prendra en charge 50 % du coût de la journée de formation (coût sans aide : 120 €), afin d'encourager les vocations et de contribuer à la transmission de ce devoir de mémoire.

La prochaine formation aura lieu le 12 septembre 2026 (inscription au plus tard une semaine avant)

- 9h : accueil sur le site du marronnier (Ville Saint Jacques)
- 9h30-12h : formation théorique (symbolique et histoire du drapeau, principales dates historiques, déroulement d'une cérémonie...)
- 12h : repas pris en commun et temps d'échange
- 13h30-17h : formation pratique (Entraînement au maniement du drapeau, reconstitution de cérémonies...)
- 17h30 : cérémonie de remise des calots, gants blancs et diplômes en présence des élus, parents et amis

Informations et renseignements auprès de la mairie.

Budget participatif : soutenez notre nouveau projet

Pour la 4^e année, la commune fait appel à votre voix pour soutenir notre projet présenté au Budget participatif de la Région Île-de-France. Ce dispositif permet de financer jusqu'à 70 % des projets retenus, une opportunité précieuse pour améliorer notre cadre de vie.

Un beau succès en 2025

L'an dernier, votre mobilisation a permis de financer un projet de fleurissement du village autour de la mairie, du parking et à l'entrée du village ainsi que la réalisation d'un banc, réalisé par notre artisan local Julien Colboc.



Un nouveau projet pour cette édition

Cette année, la commune propose un projet portant sur l'achat de matériel électrique pour nos agents municipaux. Ces équipements présentent plusieurs avantages :

- réduction du bruit lors des interventions ;
- diminution des émissions polluantes ;
- amélioration du confort des agents ;
- entretien plus respectueux de l'environnement.

Pour voter, rendez-vous en septembre sur Panneau Pocket, Facebook ou sur le site internet de la mairie !

Platières : un plan d'action durable pour notre biodiversité

Après les travaux de réouverture des milieux naturels l'an dernier, des fiches de gestion ont été co-rédigées avec le Département de Seine-et-Marne et le Parc naturel régional du Gâtinais français afin de préserver durablement les Platières.

Un projet financé à 100 % !

Pour assurer la mise en place de ces actions dans la durée, deux dossiers ont été déposés auprès de la Région Île-de-France afin d'obtenir une prise en charge intégrale des interventions sur les trois prochaines années via le dispositif NATURA 2000. Une belle dynamique collective pour protéger notre précieux patrimoine naturel !

Silence, ça broute !

Depuis le 30 mai, le site des Platières accueille de nouveaux habitants à quatre pattes ! Lancée en partenariat avec le Département de Seine-et-Marne et le Parc naturel régional du Gâtinais français (PNRGF) — qui a entièrement financé le matériel —, cette initiative d'éco-pâturage permet d'entretenir naturellement notre Espace Naturel Sensible.

Grâce à six moutons mis à disposition par des Achérois, cette méthode douce et silencieuse remplace les machines, réduit les gaz à effet de serre et favorise la biodiversité locale. Une belle action écologique et conviviale qui embellit notre cadre de vie tout en préservant durablement notre patrimoine naturel !

Bienvenue à Neige, Chocolatine, Flocon, Caramel, Myra et Étoile !



Les petits Achérois, graines de jardinier

Nos agents du périscolaire ont récemment relancé un potager dans la cour de l'école, offrant aux enfants un espace vivant pour découvrir la nature, comprendre le cycle des plantes et participer à de petites activités de jardinage.

Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur implication et pour la qualité des projets qu'elles mènent tout au long de l'année auprès des enfants. Leur engagement contribue à enrichir le quotidien des enfants et à développer leur curiosité pour l'environnement.

CADRE DE VIE & URBANISME

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : SUR LE TERRAIN AVEC LE SOUS-PRÉFET

Le 11 juin, le sous-préfet Yannis Bouzar est venu pour une visite de terrain répondant à l'invitation de notre maire, Vanessa Piel.

L'objectif ? Aborder et constater les problématiques de sécurité routière, particulièrement au niveau de Paris-Forêt et des 17 tournants. Le collectif Paris-Forêt était également présent.

Des échanges constructifs et des engagements concrets

Plusieurs propositions ont été émises par les élus à savoir :

Signalisation renforcée : installation d'un panneau "50" au niveau du panneau d'entrée du hameau de Paris-Forêt, en complément de celui situé 500 mètres plus haut.

Radar mobile : mise en place d'un radar mobile à la rentrée de septembre, sur Paris-Forêt et les 17 tournants, proposition que le sous-préfet soutient et dont il va étudier la faisabilité avec ses équipes.

Il souhaite, en complément, mettre en place des opérations de contrôle de gendarmerie inopinées dès le mois de juillet.

Radar pédagogique : des premiers chiffres encourageants

Les statistiques du radar pédagogique ont été présentées au représentant de l'État. Elles confirment que son nouvel emplacement est nettement plus efficace que le précédent pour faire ralentir les usagers.

Une mobilisation pour tout le village

La venue du sous-préfet témoigne d'une prise de conscience partagée de la dangerosité de ces deux axes stratégiques.

Nous avons bien conscience que les problématiques concernent l'ensemble du village et le conseil municipal reste mobilisé sur ce sujet.



Réunion publique

Une réunion publique dédiée à la sécurité routière sera organisée en fin d'année afin de faire le point sur ces premières mesures et échanger avec vous sur ce sujet primordial pour nous. Nous vous annoncerons rapidement la date.

Réhabilitation d'une partie de la rue du Closeau : un projet élaboré en concertation

La commune poursuit l'amélioration de ses espaces publics avec la réhabilitation de la rue Closeau (entre les n° 62 et 74). Après une première rencontre avec les riverains le 25 mars dernier, les élus et le cabinet d'études ont retravaillé le projet. L'objectif : intégrer les remarques des habitants, notamment l'accès des véhicules, les espaces enherbés) et les prescriptions des partenaires (la CAPF pour les eaux pluviales, l'ARD pour la sécurité routière).

Le projet est en cours d'ajustement. Une nouvelle réunion d'information à destination des riverains sera organisée d'ici la fin d'année afin de présenter l'avancement du dossier et les prochaines étapes de cette opération d'aménagement.

Cette démarche de concertation permet de construire un projet répondant à la fois aux attentes des habitants, aux contraintes techniques et aux enjeux environnementaux du secteur.

Rénovation du stade



Géré par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF), le vestiaire "arbitre" du stade de football a bénéficié d'une importante rénovation. Les travaux ont débuté par le désamiantage et la réfection complète de la toiture. L'intérieur a également été réaménagé pour répondre aux normes de la Ligue de football. Suivi de près par la municipalité, ce chantier modernise un équipement clé, offrant désormais un accueil de qualité aux joueurs, aux Achérois et associations locales.

Entretien de la voirie : réparation des nids-de-poule

Pour garantir la sécurité de tous et préserver les chaussées, la commune procèdera à la réparation des nids-de-poule courant l'été. Ces travaux d'entretien cibleront plusieurs secteurs, notamment la route des Barnolets, la rue du Canapé, le chemin de Fontainebleau, la rue du Marchais et la rue du Docteur Battesti. Vigilante, la municipalité poursuit son suivi régulier de la voirie et reste attentive aux signalements des habitants pour maintenir un réseau de qualité. Les élus sont à votre écoute pour venir vous rencontrer sur place et échanger sur vos problématiques. Le secrétariat se tient à votre disposition pour organiser un rendez-vous.

CADRE DE VIE & URBANISME

TRAVAUX DANS MA PROPRIÉTÉ ? Quelles démarches auprès de la mairie ?

Vous envisagez de construire un abri de jardin, une clôture, une piscine, une extension, un garage ou encore de modifier l'aspect extérieur de votre habitation ?

Avant d'engager vos travaux, il est important de vérifier si une autorisation d'urbanisme est nécessaire. En effet, de nombreux travaux sont soumis à une déclaration préalable ou à un permis de construire.



AUCUNE AUTORISATION NÉCESSAIRE

Pour de petits travaux sans impact sur l'aspect extérieur ni sur la surface.

Exemples :

- Peinture intérieure
- Réfection d'un sol
- Remplacement à l'identique de menuiseries
- Petits travaux d'entretien...



DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Pour des travaux de faible importance modifiant l'aspect extérieur ou la surface.

Exemples :

- Extension ou véranda $\leq 20 \text{ m}^2$
- Abri de jardin entre 5 et 20 m^2
- Clôture, mur, portail
- Modification de façade ou de toiture
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Piscine $\leq 100 \text{ m}^2$ non couverte ou avec couverture $\leq 1,80 \text{ m}$ de haut...



PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour des travaux plus importants ou créant une grande surface.

Exemples :

- Extension ou véranda $> 20 \text{ m}^2$
- Construction d'un garage ou d'un bâtiment
- Piscine $> 100 \text{ m}^2$ ou avec couverture $> 1,80 \text{ m}$ de haut
- Changement de destination d'un bâtiment
- Construction d'une maison...



Un doute sur la démarche à suivre ?

Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour vous renseigner et vous orienter. Un simple contact peut vous éviter bien des désagréments !



LES ÉTAPES DE VOTRE DEMANDE

1



JE ME RENSEIGNE

Je contacte la mairie (service urbanisme) pour vérifier si mon projet nécessite une autorisation et connaître les pièces à fournir.

2



JE CONSTITUE MON DOSSIER

Je prépare les pièces demandées (formulaire, plans, photos, notice descriptive...).

3



JE DÉPOSE MA DEMANDE

Je dépose mon dossier en mairie (en papier ou par voie dématérialisée).

4



INSTRUCTION DU DOSSIER

La mairie vérifie la conformité de mon projet avec les règles d'urbanisme. Le délai d'instruction dépend du type d'autorisation demandé.

5



RÉPONSE DE LA MAIRIE

J'obtiens une autorisation (accord avec ou sans prescriptions) ou un refus. Sans réponse dans les délais : l'autorisation est accordée tacitement.

6



JE RÉALISE MES TRAVAUX

J'affiche l'autorisation sur mon terrain pendant toute la durée du chantier et je respecte les prescriptions éventuelles.



BON À SAVOIR

- Les travaux réalisés sans autorisation peuvent entraîner l'arrêt du chantier, des amendes et l'obligation de remettre les lieux en état.
- En cas de vente, l'absence d'autorisation peut compliquer la transaction.



AVANT DE COMMENCER VOS TRAVAUX, UN RÉFLEXE : UN APPEL À LA MAIRIE !

Service urbanisme : 01 64 24 40 11
affairesgenerales.acheres@orange.fr

JEUNESSE

Félicitations aux CM2, collégiens de demain !

Lors de la fête de l'école, organisée le 12 juin dernier, 12 CM2 ont été félicités pour leur passage en 6e par Vanessa Piel, maire du village, accompagnée de Jérémy Pedel, vice-président de la commission scolaire, périscolaire et jeunesse.

Une calculatrice et un livre leur ont été offerts. Cette soirée a été ponctuée par un beau spectacle des enfants et la kermesse organisée par l'APE.

Bonnes vacances à toutes et tous !



Immersion en Normandie pour les CM1-CM2

Du 23 au 26 juin, la classe de CM1/CM2 d'Achères-la-Forêt, accompagnée de son professeur M. Deba Vergne, a séjourné en Normandie pour une classe de découverte. Ce voyage immersif, rythmé par des activités en langue anglaise, a permis d'allier culture, mémoire et divertissement.

Au programme entre autres, une visite historique des plages du Débarquement ainsi que du cimetière militaire américain, des initiations sportives avec la pratique du cricket, ainsi qu'un atelier de cuisine ludique. La commune est fière de soutenir ce beau voyage qui ouvre l'esprit de nos jeunes écoliers et renforce leur cohésion. Coup de chapeau à l'équipe encadrante qui a organisé et supervisé cette aventure pour nos jeunes !



Le street art s'invite sur les murs de la cour de l'école



Durant le mois de juin, l'artiste local Onemizer a eu la gentillesse d'initier les élèves de l'école au Street art. Guidés par l'artiste, les enfants ont laissé libre cours à leur créativité en peignant des tableaux ainsi que les poteaux de la cour de l'école. Une expérience colorée et éducative qui aura su éveiller les jeunes à l'art urbain.

L'accueil de loisirs du mercredi s'agrandit

Le 30 avril 2025, l'accueil de loisirs d'Achères a ouvert les mercredis sur le temps scolaire, accueillant 7 enfants de 3 à 10 ans.

Aujourd'hui, l'équipe (Sabine et Djibril) propose à une vingtaine d'enfants d'Achères et du Vaudoué des activités variées (culture, activités physiques, nature, théâtre) dans le cadre du PEDT, (Projet éducatif du territoire - Plan Mercredis) adopté par la CAPF pour la période 2025-2030.

Un premier temps « familles » a eu lieu en décembre proposant chant, activités de détente corporelle et exposition.

Le 6 mai, les enfants ont pu également vivre une journée inter-centres de loisirs avec l'accueil d'Ury : jeux, fous rires, échanges et partages étaient au rendez-vous.

A partir de la rentrée scolaire 2026/2027, entre 31 et 46 enfants des communes d'Achères-la-Forêt, du Vaudoué et de Noisy-sur-École seront accueillis par une équipe renforcée de la CAPF (1 direction + 4 animateurs), Pensez à constituer votre dossier famille via le portail familles de la CAPF et à inscrire vos enfants pour les mercredis 2026/2027 (inscriptions ouvertes depuis le 2 juillet 2026).



LOISIRS ET CULTURE

Salon des Arts 2027 : votez pour le thème !

Et si vous participiez au choix de la thématique qui sera proposée aux artistes lors du prochain Salon des Arts 2027 ?

La commission Loisirs et Culture a déterminé 4 thèmes, présentés ci-contre.



Pour voter, c'est très simple : envoyez votre thème préféré par mail à la mairie (acheres.la.foret@orange.fr) avant le 15 août en précisant comme objet : **"Vote Salon des Arts."**

Pour rappel, un seul vote par personne !



LES BEAUTÉS
DU MONDE



L'EAU SOUS TOUTES
SES FORMES



LA FORÊT AUX
4 SAISONS



EN ÉQUILIBRE

Nouveaux Achérois ? Ne manquez pas la matinée d'accueil

Vous venez d'arriver sur la commune ? L'équipe municipale vous invite à la matinée consacrée aux nouveaux Achéroises et Achérois, le 3 octobre à 9h30 à la mairie.

Au programme, une visite du village avec les élus, commentée par notre maire, Vanessa Piel, qui vous fera découvrir toutes les spécificités d'Achères-la-Forêt et de son histoire.

Un verre de l'amitié suivra. Cette matinée est un moment d'échanges privilégiés avec les élus.

Une invitation vous parviendra d'ici la fin de l'été. Si vous ne la recevez pas, faites vous connaître en mairie !



Bibliothèque : fermeture estivale

La bibliothèque ferme ses portes pour l'été !

Elle vous accueillera à nouveau à partir du lundi 7 septembre, à 16h.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte le lundi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Octobre rose : 3e édition



Après le succès des deux premières éditions, nous vous donnons rendez-vous pour la 3e édition des 12 heures d'octobre rose le **10 octobre 2026**.

Bloquez la date dans votre agenda et parlez-en autour de vous !

Envie d'aider pour l'organisation ?

Vous pouvez prendre contact avec la vice-présidente de la commission Loisirs et Culture, Laëtitia Salingrod, afin de vous intégrer dans le groupe de travail qui pilote cet événement.

✉ acheres.la.foret@orange.fr



Découvrez les mystères de l'eau lors des Journées Européennes du Patrimoine

Les 19 et 20 septembre 2026, notre commune s'associe aux Journées Européennes du Patrimoine sous les thèmes du « Patrimoine en photos » et du « Patrimoine en péril (Raviver, Résister, Réinventer) ». Venez découvrir :

- **L'ancien château d'eau** (au pied de l'actuel château d'eau) ouvert samedi et dimanche de 14h à 16h. Redécouvrez son histoire ainsi que la gestion actuelle de l'eau dans le village. Une boîte à idées sera à votre disposition pour imaginer ensemble sa future reconversion !
- **L'église Sainte-Fare** : ouverte en continu tout le week-end, de 10 h à 18 h, pour une visite libre de notre patrimoine historique.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer et réinventer notre patrimoine local !

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des Parents d'Élèves : un trimestre d'actions au service de l'école !

L'Amicale des Parents d'Élèves a vécu un début d'année dynamique. Grâce à la mobilisation de tous, nos actions ont rencontré un franc succès.

L'année a commencé avec gourmandise grâce aux ventes de galettes et de crêpes de Mardi Gras. Au printemps, les enfants ont profité de la chasse aux pommes de pin de Pâques aux Platières, de la vente de chocolats et des objets personnalisés. Les ventes de gâteaux ont aussi ravi les élèves, sans oublier un nouvel événement sportif : la course inter-village avec les APE de Tousson, d'Arbonne, du Vaudoué et de Noisy. Le point d'orgue a été la kermesse de l'école, prolongée le dimanche par un pique-nique convivial et le tirage de la tombola. Un beau moment de partage qui illustre l'esprit de notre amicale.

Un immense merci aux parents, bénévoles, enseignants et partenaires. Votre aide et votre enthousiasme font vivre l'association et soutiennent les projets des enfants !

L'aventure continue en septembre avec un pot de rentrée pour accueillir les nouvelles familles et une sortie collective à Winnoland.

Bel été à tous et rendez-vous à la rentrée pour poursuivre cette belle dynamique !



Crea danse, atelier d'exploration du corps et de ses émotions

Crea Danse est un espace thérapeutique où le corps, les émotions et la créativité se rencontrent. À travers le mouvement libre, chacun est invité à découvrir sa propre danse, à développer sa confiance et à se reconnecter à son élan de vie. Ce cheminement peut ensuite faciliter l'accès à des cours de danse plus structurés pour ceux qui en ont le désir.

Contact : Valérie Gourdy

☎ 06 60 48 05 41

✉ Valerie.gourdy64@gmail.com



Dance Theater Academy : exprimez-vous par la danse !

Motivée par les valeurs d'un art de persévérance, de partage, d'écoute, d'excellence, de rigueur, l'académie accueille petits et grands dès l'âge de 4 ans et grands dont adolescents et adultes pour cette rayonnante saison qui approche ! Ici l'artiste est au centre des créations, ceci résultant des chorégraphies singulières élaborées dans une écriture spécifique au chorégraphe et qui rend chacun de ses ballets uniques.

L'académie propose un enseignement riche et diversifié, accessible à tous les âges et tous les niveaux. Du Contemporain au Jazz, en passant par les Claquettes, le Street, la danse africaine, le Cabaret ou encore la Comédie Musicale, chaque discipline y est abordée avec exigence, créativité et bienveillance.

Tarifs : de 190 à 240 € (-10% sur le 2e adhérent de la même famille et -20% sur le 2e cours du même adhérent)

Présidente : Christine Mennini

Direction artistique et pédagogique de Cloé Albert

📱 📧 Dance Theater Academy

☎ 06.12.12.72.89 ✉ dancetheateracademy@hotmail.com

Plus d'info sur Hello asso / Dance Theater Academy

Connaissez-vous l'Entente Sportive de la Forêt ?

C'est votre club omnisport intercommunal qui fêtera ses 50 ans d'existence en mai 2027.

Cette association loi 1901, propose actuellement 13 disciplines sportives qui offrent au total une vingtaine d'activités réparties dans nos villages et convenant à tous les âges.

À Achères-la-Forêt, nous proposons du Fitness et de la gym Douce dans la salle des Tournesols de la Mairie et notre section Foot utilise le stade et les vestiaires du village, ces installations étant mises à notre disposition gracieusement par la commune.

Venez découvrir toutes nos activités lors du Forum de Associations samedi 5 septembre 2026, à la Villa Capella de La Chapelle-la-Reine.

Contact : entente-foret@orange.fr

Infos : www.esf77.com

Chomo :

Le Village d'art prélu dien de Chomo inscrit aux Monuments historiques

L'Association des Amis de Chomo a la joie d'annoncer l'inscription du Village d'art prélu dien de Chomo au titre des Monuments historiques. Cette reconnaissance officielle vient saluer le caractère exceptionnel de cette œuvre d'art singulier créée par Roger Chomeaux, dit Chomo (1907-1999), au cœur de la forêt de Fontainebleau à Achères-la-Forêt. Cette étape majeure récompense plus de dix années d'engagement pour la sauvegarde et la valorisation de ce site unique.

Prochaines ouvertures au public :

Juillet : 4-5 & 18-19

Août : 1-2 + Portes ouvertes du 8 au 16

Septembre : 5-6 & 19-20

Octobre : 3-4 & 17-18

Informations : www.amisdechomo.com



VIE ASSOCIATIVE

ANIMONS ENSEMBLE

Un bel élan d'animations

Nous sommes une association achéroise proposant des animations sportives, ludiques, conviviales, pour tous les âges.

Nous transformons les idées individuelles en actions collectives grâce à une organisation originale, en équipes tournantes.

Calendrier des animations

19/09/2026 : Pétanque & foot (inscription ouverte via le site internet)

06/11/2026 : AG suivie de la fête des adhérents

05/12/2026 : téléthon : soirée casino

30/01/27 : soirée film / débat "Le vivant qui se défend"

01/05/2027 : brocante

Fin mai 2027 : Troc Ton Look

Septembre 2027 : Jeux intervillages Ury - Recloses - Achères-la-Forêt.

Des activités pour tous

L'association propose différentes activités régulières :

- Atelier couture : chaque 2^e dimanche du mois, d'octobre à mars.
- Après-midi ou soirées jeux de société, une fois par mois durant la période hivernale. Les dates sont communiquées au fur et à mesure.
- Groupe solidaire WhatsApp : Animons ensemble administre une communauté d'aide via le groupe WhatsApp Entraide et partage permettant de créer du lien entre les Achérois.



Inscription
Tournoi de
pétanque



Inscription
Tournoi de
football



Groupe
entraide et
partage



Adhésion
saison
2026-2027

Prêt à nous rejoindre ?

Les nouveaux volontaires pour organiser ces événements sont en permanence les bienvenus, que vous souhaitiez simplement participer aux événements ou vous investir dans leur organisation.

La nouvelle saison commence le 1er septembre 2026, adhérez à la saison 2026-2027

Infos :

Contact@animonsensemble.fr
animonsensemble.fr

L'Achéroise

Notre village d'hier à aujourd'hui

Depuis quelques mois, notre activité de publication s'est réduite par manque de temps (campagne municipale oblige).

Mais l'envie de partage est plus que jamais présente avec de très nombreux sujets. Nous sommes toujours à la recherche de photos, documents ou informations sur la petite et grande histoire de notre village.

Si vous souhaitez que nous traitions certains thèmes, nous sommes à votre écoute pour faire évoluer nos publications. Nous allons profiter de l'été pour préparer une reprise plus efficace en septembre. Concernant les associations, elles sont toujours les bienvenues dans notre page pour informer sur leurs actualités, manifestations et rendez vous. Là aussi, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous publions des infos qui nous semblent utiles mais nous ne pouvons être réactifs à chaque événement ; vos rappels nous sont précieux pour relayer les informations.



Page
Facebook
L'Achéroise

Contact : Pascal PERRIN
lacheroise@hotmail.com

Seonmudo : harmonisez corps, esprit, respiration

Le Seonmudo est un art martial zen coréen regroupant méditation, gym zen, yoga, Qi Gong, Tai Chi, et mouvements martiaux. Les cours dispensés par Emmanuelle Perrin ont lieu :

- Lundi de 19h à 20h30
salle les Tournesols à Achères-la-Forêt
 - Mercredi de 19h à 20h30 et de 20h30 à 21h30
salle Clovis Lelong au stade de Milly-la-Forêt
- Par beau temps en forêt :
rdv au parking du Rocher Cailleau, Le Vaudoué
Contact : 06 78 70 41 89



Page
Facebook
Seonmudo



Besoin de visibilité ?

Contactez la mairie pour être intégrés dans notre prochaine publication éditée fin décembre



Arb'Nature
Élagage - Abattage - Paysage
07 81 80 97 32
gael.helias@arbnature.fr



Des fleurs de caractères au fil des saisons
06 90 00 79 • Milly-La-Forêt • 06 09 53 74 63 • www.recreation-interieure.com
RÉCRÉATION INTÉRIEURE

JOUBERT
ASSAINISSEMENT
DÉGORGEMENT CANALISATION
TOUS TRAVAUX DE POMPAGE
FOSSE TOUTES EAUX
BAC DÉGRAISSEUR
FOSSE SEPTIQUE
Chemin du Bois Firrout
77140 Danvaux
01 64 28 95 76



jm créa création graphique sur mesure
carte de visite - Flyer - plaquette
logo - sticker - brochure
signaletique
Achères-la-Forêt
06 03 84 81 55 - jmcreea@free.fr
www.facebook.com/jmcreea - www.jmcreea-graphisme.com

Angélique Prin
VOTRE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER
15 ANS
à vos côtés
pour toutes les étapes de votre projet

06 70 48 85 51 angelique.prin@iadfrance.fr
IMMOBILIER • ACHAT • VENTE

AVIS DE VALEUR OFFERT

Avis clients certifiés **4,9/5**
★★★★★
Qimmovisor

iAD IMMOBILIER

Tous les conseils de nos agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SARL IGD France Immobilier au RSAC, titulaires de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IGD France. *Avis clients certifiés sur www.immobilier.com/professionnel/avis-clients-certifies/angelique-prin-1050 (source: 06/2020) - site: centre AFICOR NF Service - NF 274-2019. DRL Angélique PRIN, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant immatriculé au RSAC de Melun sous le n°5407527, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IGD France SAS - Juin 2020.

CHARPENTE
MENUISERIE
BOIS - PVC - ALU
ESCALIER
AGENCEMENT
PARQUET
PORTAIL
MAISON
OSSATURE BOIS

A. FORTIER
Le Moulin de Pierre - RD 36
77760 Amponville
Tél. 01 64 24 31 57
Fax 01 64 24 39 20
E-mail : fortier.a@wanadoo.fr
Facebook : Entreprise A.fortier

SARL NORMAND
CHAUFFAGE - PLUMBERIE
Installation, Dépannage, Entretien, Rénovation
54, rue Grande - 91490 Oncy-sur-École
01 64 98 68 47
RGE
Chauffage - Gaz - Fioul - Granules bois - ENR - Plomberie
Aménagement salle de bains - Traitement de l'eau

Fromagerie LOISEAU Artisan affineur depuis 1921
31 rue de Fontainebleau
77760 URY

Vente au détail et Retrait Locavor à Ury le Samedi matin

Marché de Fontainebleau le Vendredi
Marché de Melun le Mercredi et Samedi

01.64.24.44.65 fromagerieloiseau@orange.fr
site web: Fromagerie-loiseau.fr

FERRONNERIE PIEL
06.37.30.27.42
ferronneriepiel@gmail.com

iAD IMMOBILIER
Sabrina DESCHAMPS
07 54 37 69 62

JE METS DE L'HUMAIN DANS LA VENTE DE VOTRE BIEN !

100% DE CLIENTS SATISFAITS

Recommandez mes services autour de vous : je vous rémunère !

EBI, Sabrina DESCHAMPS, agent commercial immatriculée au RSAC de Melun sous le n°5407527, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IGD France SAS. Avis immobilier certifié AFNOR NF Service - NF 274-2019. *Jusqu'à 10% de ma commission HT à la signature de l'acte authentique de vente.

EJE VUE
Votre opticienne Karine,
établie à Achères-La-Forêt,
se déplace à domicile sur rdv.
À la clé : Expertise, Conseil, Livraison et
Ajustement de vos Lunettes et Lentilles.
07 87 00 94 52
karine.donascimento@ejevues.fr / www.ejevues.fr

Terr&Am
INGÉNIEUR
DES TERRAINES
nemours@geomexpert.com
www.geomexpert.com
01 64 28 02 63
27 rue des Hauteurs du Loing
CS40174 77797 NEMOURS cedex

GEOMEXPERT
Géomètres-Experts Associés
maksherbes@geomexpert.com
www.geomexpert.com
02 38 34 85 62
34 RUE DE LA REPUBLIQUE
45310 MALDIERES



VIE LOCALE

Agenda municipal (sous réserve de modification)

SEPTEMBRE 2026

Mar. 08/09 - 18h30

Réunion publique Gestion des Platières

Lieu : Salle du Conseil municipal

Ouvert à tous

Lun. 14/09 - 19h

Conseil municipal

Lieu : Salle du Conseil municipal

Ouvert à tous

Sam. 19/09 - 13h30-18h

Tournoi de pétanque et de foot d'Animons Ensemble

Lieu : Stade de football

Ouvert à tous

Sam. 19/09 et dim. 20/09

Journées Européennes du Patrimoine

Thème : Le patrimoine en péril

Lieu : ancien Château d'eau (14h-16h) et Eglise (10h-18h)

Ouvert à tous

OCTOBRE 2026

Sam. 03/10 - 9h30

Accueil des nouveaux Achérois

Lieu : RV à la mairie

Sur invitation

Dim. 04/10 - 9h00 - 18h

Vide-maisons collectif

Lieu : tout le village

Sur inscription en mairie

Sam. 10/10 - 8h - 20h

Les 12 heures d'Octobre rose

Lieu : Place de la Mairie

Ouvert à tous, 3 euros le tour

Mar. 13/10 - 19h30

Réunion publique Budget

Lieu : Salle du Conseil municipal

Ouvert à tous

NOVEMBRE 2026

Mar. 11/11 - 10h30

Cérémonie de commémoration de l'armistice

Lieu : Parvis de l'église puis Monument aux Morts

DÉCEMBRE 2026

Sam. 05/12 - 19h

Téléthon - Soirée casino d'Animons Ensemble

Lieu : Le Ruche de Candy

Ouvert à tous

Ven. 07/12 - 19h

Conseil municipal

Lieu : Salle du Conseil municipal

Ouvert à tous

Ven. 18/12 - 17h

Fête de Noël de l'école

Lieu : Salle La Ruche de Candy

Ouvert à tous les élèves de l'école et leurs parents



Etat civil :

Félicitations !

• Adrien SELLIER et Ana ARRAGO AZEVEDO, le 17 janvier

• Alicia SELLIER et Héloïse DROUARD, le 21 février

• Antoine BRIAULT et Alexandra THIRY, le 18 avril

• Emmanuel MORINAIS et Stéphanie LAMOUREUX, le 30 mai

• Matthieu BOLDUC et Anne-Claire PELLEAU, le 3 juillet

Condoléances

• Éric BRIN le 18 février

• Maryse DESMEDT DESHOULLERES, le 2 mars

• Jacques WITTA, le 14 avril

• Gilbert MIREUX, le 30 avril

Bienvenue

• Lara MARVILLE, le 30 mars

• Giulia FAISY, le 14 juin

Baptême

• Brooklyn COCARD, le 2 mai

Tribune libre

"Agir pour vous, avec vous"

Suite aux élections municipales de mars dernier, 45,06% des votants nous ont accordé leur suffrage. Nous tenons à les remercier de leur confiance et voulons leur assurer de notre volonté à les représenter au sein du conseil municipal. Nous tenons également à remercier tous les membres de notre équipe de campagne qui se sont énormément investis dans la préparation et la diffusion de notre programme et qui continuent à nous épauler.

Notre équipe restreinte de trois élus est déterminée à œuvrer dans l'intérêt des Achérois, à être à votre écoute et à relayer vos remarques.

Notre présence aux différentes commissions et au conseil municipal nous permet d'accéder aux documents, de nous pencher sur les projets et décisions, de les approuver ou non, de donner notre point de vue, de le défendre et de vous en informer. Nous sommes une opposition ouverte mais vigilante, soucieuse de la bonne marche et évolution de la commune.

Pour être au plus proche de vos attentes, n'hésitez pas à nous interpellier, nous serons toujours heureux d'échanger avec vous.

Pascal PERRIN, Elisabeth MACAUX, Philippe GUILLEMET

Contact :

achèreslaforet2026@hotmail.com

Facebook :

Agir pour vous, avec vous



LES 12 HEURES D'OCTOBRE ROSE D'ACHÈRES-LA-FORÊT

3^e
édition

SAMEDI 10 OCTOBRE - 8H-20H

Achères-la-Forêt se mobilise pour la lutte contre le **cancer du sein**, fonds reversés à la Ligue contre le cancer.

2 parcours (4 ou 8 km) en courant ou en marchant
autant de fois que vous voulez
entre 8h et 20h, place de la Mairie.



INFOS ET PRÉ INSCRIPTIONS :
cdfachereslaforet@gmail.com